



3 LE MOT DU PRÉSIDENT

- La lutte contre le travail illégal et la concurrence déloyale restent une priorité forte pour l'OTRE

5 À LA UNE

- L'OTRE soutient les transporteurs routiers à travers une campagne de valorisation #UtileCeCamion

7 L'ACTU

- Une année avec l'OTRE : le rapport d'activité
- Un calculateur militaire disponible sur le site web de l'OTRE
- Radio Supply Chain, la nouvelle webradio du secteur
- L'OTRE, toujours plus engagé dans le programme EVE, est à votre disposition afin de vous accompagner dans vos démarches

13 EN RÉGION

- Une journée dédiée à la sécurité routière en Occitanie
- Les Transports Goëvia : entre transition numérique et énergétique

15 EN ENTREPRISE

- Le groupe Armorik Holding, un groupe industriel breton en pleine expansion
- Les Transports Boucheix investissent dans une station au gaz à Clermont Ferrand

17 ILS NOUS ACCOMPAGNENT

- Réduire le coût de l'énergie avec Energie France
- Transition énergétique : GRDF

Le mot du Président

La lutte contre le travail illégal et la concurrence déloyale restent une priorité forte pour l'OTRE

Pour ce quatrième numéro de notre nouveau magazine, je fais le choix de ne pas revenir en détail sur la loi « Climat et Résilience » pour laquelle, comme vous le savez, nous agissons au quotidien.

Qu'il s'agisse de la volonté de cette loi de faire renaître le projet d'Ecotaxe, ou de son objectif d'alourdir la fiscalité du carburant, je souhaite simplement réaffirmer la position de l'OTRE : nous nous opposerons par tous les moyens légaux à toutes les mesures qui visent à taxer encore plus nos PME du transport routier.

Sur le verdissement des flottes, nous avons déjà rendu publiques nos propres conclusions intermédiaires sur les travaux en cours de la « Task-Force ».

Manifestement, si le secteur du transport routier doit poursuivre son engagement dans la transition énergétique de son parc de véhicules pour atteindre les objectifs européens de décarbonation en 2050, le projet de loi « Climat et Résilience » fixe des échéances irréalistes. L'offre des constructeurs, et plus encore des réseaux de distribution, n'est ni effective, ni raisonnablement prévisible et son financement n'est pas assuré. Les obligations prévues dans le projet de loi risquent donc d'achever la compétitivité de nos entreprises, déjà mises à mal par la concurrence européenne à bas coûts. A l'heure où j'écris ces quelques mots, il semblerait que le Sénat, a

entendu nos arguments et compris les enjeux qu'ils représentent pour la profession en adoptant des amendements de bon sens. Nous ne pouvons qu'espérer que la Commission Mixte Paritaire qui débutera ses travaux mi-juillet confirmera ces avancées. Concernant la concurrence déloyale des pavillons étrangers, vous connaissez toute l'énergie que l'OTRE a engagé pour voir aboutir l'été dernier le « Paquet Mobilité », lequel acte des avancées très fortes en matière de cabotage, et dont la transcription en droit français est à l'œuvre.

Dès février 2022, il s'agira de l'instauration d'une période de carence de quatre jours entre deux périodes de cabotage et l'obligation de retour du véhicule maximum toutes les huit semaines. Il est également prévu, à la même échéance, des avancées importantes en matière de détachement de personnels, règles qui s'appliqueront à tout conducteur circulant à l'international et au cabotage à l'exclusion du transit et du transport routier international bilatéral.

Il acte enfin des évolutions en matière d'accès à la profession avec, dès 2022, des mesures visant à renforcer le critère d'établissement (notamment nombre de personnes employées, nombre de véhicules par établissement, équipement technique dans le lieu d'établissement, enregistrement des immatriculations etc.) et le critère d'honorabilité (notamment avec les infractions au détachement, au cabotage et respect de la législation fiscale).



Alexis Gibergues, président de l'OTRE ©OTRE

Dès septembre 2023 et au plus tard septembre 2025, c'est bien l'équipement des véhicules lourds opérant à l'international en tachygraphe intelligent enregistrant les passages de frontières, géolocalisant le véhicule par tranche de 3 heures et enregistrant des opérations de chargement et déchargement, qui sera aussi rendu obligatoire.

L'OTRE travaille maintenant avec ses partenaires européens pour que les échéances de mise en œuvre du paquet mobilité soient scrupuleusement respectées.



En prenant mes fonctions à la présidence de l'OTRE le 1^{er} février dernier, j'annonçais que la lutte contre le travail illégal et la concurrence déloyale constituait l'une des quatre priorités de mon mandat. Soyez certains que l'OTRE poursuivra ses actions au quotidien avec énergie sur ce point, comme elle le fait sans relâche depuis le début.

Mais j'entends également porter avec tout autant d'énergie les trois autres priorités de mon mandat : la pérennisation de la représentativité de l'OTRE, la transition énergétique du secteur, et l'amélioration de l'image du transport routier.

Sur ce dernier point, depuis de nombreuses années, certains se sont attachés à diffuser une image injustement négative du véhicule poids lourd auprès de l'opinion publique. On aura tout entendu : le camion polluerait, prendrait trop de place, ou encore contribuerait à la dégradation et à la congestion des routes.

La crise sanitaire a pourtant démontré toute son utilité et son importance : le camion va partout, sur demande, il est de plus en plus propre, et il faut enfin rappeler que la massification du transport routier, pour les voyageurs comme pour les marchandises, est l'une des clefs de la décarbonation du secteur.

Voilà pourquoi l'OTRE a lancé le 21 juin dernier une grande campagne médiatique autour du #UtileCeCamion que ce magazine vous présente à la Une.

Soyons fiers de nos métiers, faisons route ensemble et j'invite tous les adhérents à utiliser tous les supports de communication numériques que nous mettons à leur disposition pour rappeler à l'opinion publique combien le camion est utile.

Huit milles poids lourds véhiculent déjà l'un de nos trois slogans. A tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, rejoignez-nous autour de [cette campagne #UtileCeCamion](#) !

En attendant, elle agit dans nos territoires pour que soient effectués des contrôles sur routes des pavillons étrangers pour contrôler le cabotage, sans oublier le respect des règles interdisant tout découcher dans le véhicule pour les VUL et interdisant le découcher en cabine pour les poids lourds pour les repos hebdomadaires normaux. Chaque fois que ces contrôles sont effectués, ils amènent à constater de nombreuses infractions.

Nous devons donc poursuivre nos actions pour que ces contrôles soient maintenus, systématisés, automatisés, et amplifiés.

L'OTRE garde également ce cap en se constituant partie civile chaque fois qu'elle a connaissance d'une procédure visant à constater des infractions liées au travail illégal.

À la une

L'OTRE soutient les transporteurs routiers à travers une campagne de valorisation #UtileCeCamion

L'OTRE lance une campagne estivale à destination du grand public afin de valoriser le secteur du transport routier et d'en souligner son importance dans la société.



Des slogans qui démontrent la réalité.

Depuis de nombreuses années, certains acteurs se sont concentrés à véhiculer une image négative du camion auprès de l'opinion publique. On entend souvent que le camion pollue, qu'il prend de la place ou encore qu'il contribue à la dégradation et à la congestion des routes. La crise sanitaire a pourtant démontré toute son utilité et son importance.

Il est temps que les choses changent. 89% des marchandises circulent aujourd'hui par la route. Demain, même si les objectifs ambitieux de doublement de la part modale du fret ferroviaire sont atteints, le camion assurera encore à plus de 75% le transport de vos marchandises.

Une campagne numérique diffusée sur les réseaux sociaux à travers le #UtileCeCamion mais aussi sur les véhicules de nos adhérents avec des autocollants reprenant les slogans

[Télécharger le kit de communication de la campagne](#)



[Voir la vidéo de lancement d'Alexis Gibergues.](#)



La finalité est de faire prendre conscience de son caractère indispensable pour tous les citoyens et plus généralement à l'indépendance économique et stratégique du pays. Elle rappelle que les transporteurs et toute la profession sont également engagés pour réduire leur empreinte environnementale avec le Programme EVE mis en place par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME), la formation à l'écoconduite et les différents véhicules à énergies alternatives utilisés aujourd'hui et demain.

Les entreprises mais également tous les internautes qui souhaiteront nous soutenir sont invités à participer à cette opération grâce au kit de communication proposé par l'organisation qui contient des vidéos, des gifs, des visuels, des stories adaptés à tous types de réseaux sociaux.

Ils ont également décidé d'utiliser leurs véhicules comme support de communication pour rappeler simplement mais sans détour aux citoyens que s'ils pestent parfois envers le poids lourd, ils ne doivent pas oublier qu'il leur est utile. Les messages seront donc apposés d'ici la fin de ce mois sur 8000 poids lourds qui sillonneront les routes de France. Il s'agit là d'une première série, l'OTRE espère doubler le nombre de véhicules floqués à la rentrée de septembre.

L'OTRE veut asseoir la légitimité de tous les transporteurs grâce à la campagne #UtileCeCamion rythmée par trois slogans :

- ◆ **Commander c'est bien, recevoir c'est mieux.**
- ◆ **En ville ou à la campagne, je vais partout pour vous.**
- ◆ **Sans moi, votre frigo serait vide.**

Nos adhérents soutiennent l'opération #UtileCeCamion



[Voir la vidéo de Loic Castellarnau,](#)
[Gérant de JDS Transport](#)



[Voir la vidéo de Pascal Pihen,](#)
[Président de Transports Pihen](#)

La campagne est à découvrir sur les réseaux sociaux de l'OTRE



Une année avec l'OTRE Découvrez le rapport d'activité de l'OTRE



RAPPORT
D'ACTIVITÉ



Juin 2020
Juin 2021



La crise sanitaire aura largement mobilisé les efforts de l'OTRE durant cette période, où elle a assuré une veille technique et juridique sur les différents textes législatifs et réglementaires afin d'assister son réseau dans le règlement des difficultés rencontrées par les entreprises adhérentes dans les secteurs que nous représentons.

L'OTRE aura également été moteur auprès des pouvoirs publics pour faire aboutir toutes les mesures d'urgence visant à garantir le maintien de l'activité chaque fois qu'elle était possible, mais aussi en portant des mesures d'aides et de soutien dans le cadre du plan de relance.

Mais l'année écoulée ne s'arrête pas à la Covid19.

L'OTRE a porté ses efforts sur plusieurs sujets :

- ◇ Loi Climat et Résilience,
- ◇ Les travaux de la task-force
- ◇ Programme EVE sur la transition énergétique
- ◇ Lancement des travaux de France Logistique
- ◇ Questions d'emplois à travers la mission DOLE
- ◇ Travaux prospectifs : dématérialisation du Livret Individuel de Contrôle, expérimentation du 48 tonnes betteraves, traitement des palettes.

Enfin, l'année écoulée aura été consacrée à une refonte des outils de communication de l'OTRE à travers une newsletter modernisée et la création d'un magazine numérique.

Un calculateur militaire disponible sur le site web de l'OTRE

Yann Viguié, coordinateur du conseil de métier déménagement dans notre organisation nous présente ce calculateur.

Pourriez-vous nous présenter le calculateur militaire ?

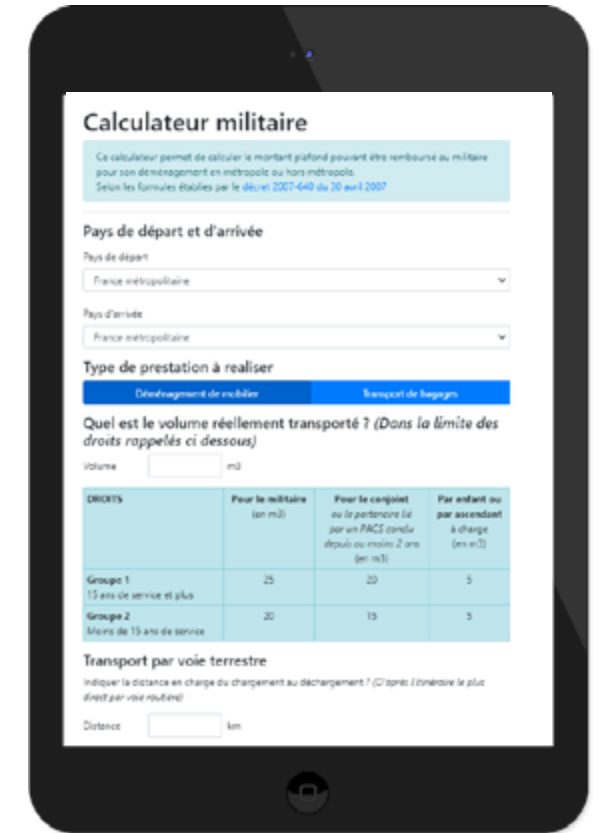
A la demande récurrente de nombreuses entreprises de déménagement souhaitant bénéficier de cet outil d'aide à la décision, [l'OTRE propose désormais un calculateur militaire](#) permettant de calculer le montant plafond qui sera remboursé à un militaire qui déménage, tant en métropole qu'à l'outremer.

Il peut être utile en effet aux entreprises de déménagement dans le cadre de leurs relations avec leurs clients de les informer sur leurs droits en poids et volumes en fonction de leur situation personnelle et familiale, et de connaître les montants plafonds de remboursement qui seront appliqués en fonction des destinations, tant en métropole qu'à l'outremer.

Le besoin d'une mise à disposition d'un tel outil est réel, car ces calculateurs étaient auparavant mis en ligne directement par le ministère de la Défense mais ne le sont plus, et leur développement ainsi que ses mises à jour sont longues et coûteuses.

Les entreprises n'ont bien entendu aucune obligation de s'aligner sur ces plafonds de remboursement puisqu'elles doivent élaborer leurs prix en fonction de leurs données économiques propres (coût de traction, de la main d'œuvre, coût du fret maritime, et leurs propres charges de structures), les données figurant sur le site du CNR dans la rubrique déménagement étant susceptibles de les aider à se positionner par rapport aux charges moyennes de la profession.

Il s'agit donc d'un logiciel simple d'utilisation (même si la conception est complexe et a nécessité de nombreux paramétrages de villes, ports et kilométrages de destination), qui permet en quelques clics, de connaître le résultat de la formule de calcul mathématique en saisissant les lieux de départ et de destination ainsi que la situation familiale du militaire.



Ce calculateur est ouvert uniquement aux adhérents de l'OTRE, pourquoi ce choix ?

Compte tenu de son coût, lié au travail de conception, il nous a paru naturel, que ce service supplémentaire totalement gratuit pour les adhérents, leur soit réservé, mais rien n'empêche une entreprise de déménagement, qui souhaiterait y avoir accès, de rejoindre l'OTRE.

Elle y est même fortement incitée, car cela fait des années, que l'OTRE a développé une réelle expertise dans le secteur du déménagement militaire, participant aux principales discussions avec le ministère de la Défense, et les principales entreprises travaillant dans ce secteur d'activité ont fait le choix de l'OTRE pour défendre les intérêts de la profession face à l'Etat et notamment face à ses restrictions budgétaires.

Radio Supply Chain, la nouvelle webradio du secteur

La première radio du Transport et de la Logistique est désormais disponible sur le web et via application mobile dans le but de satisfaire tous les professionnels du secteur. Son fondateur, Antonio Cardoso a accepté de nous présenter ce nouveau défi.



Vous avez lancé le 31 mai dernier Radio Supply Chain, pourriez-vous nous la présenter ?

Radio Supply Chain est une webradio francophone d'informations sur le transport, la logistique et la supply chain destinée à tous les professionnels du secteur. Du lundi au vendredi, nous offrons à nos auditeurs quelle que soit leur localisation dans le monde, les dernières actualités internationales avec un focus français sur la supply chain ainsi que des reportages, des échanges ou encore des interviews d'experts, de politiques ou de chefs d'entreprise sur différentes thématiques en fonction de l'actualité. Des podcasts sur les thèmes abordés durant l'émission sont disponibles à partir de 17h, ce qui permet à l'émission d'avoir une seconde vie.

Nous sommes écoutés partout dans le monde

L'avantage d'une webradio est de pouvoir être écouté partout sans difficulté tandis qu'un format radio classique aurait eu ses limites de diffusion.

Radio Supply Chain est accessible via [ce site web](#) et sur application en téléchargement sur [Apple Store](#) et [Google Play](#).



Antonio Cardoso, fondateur de Radio Supply Chain ©RSC

Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans ce projet ?

Je suis un professionnel du secteur avec 25 ans de carrière à différents postes en France et à l'étranger dans des grands groupes internationaux. Je connais le milieu de la radio depuis plus de 30 ans de par mon entourage proche. J'ai saisi l'opportunité de pouvoir concilier les deux activités avec un vecteur d'information qui s'adresse à tous les acteurs de la supply chain.

Il n'existe pas de radio professionnelle dédiée à notre secteur d'activité.

Le format proposé me semble très pertinent pour les professionnels qui n'ont que peu de temps pour s'informer au quotidien. Leur donner une première information avec l'audio peut les inciter à creuser ensuite les sujets qui les intéressent.

Vous abordez dans votre émission tous les secteurs du transport routier de marchandises et la logistique êtes-vous confiant quant à l'avenir du transport routier ?

Le transport routier est indispensable même si la transition écologique est une dynamique incontournable pour apporter des solutions durables. On aura toujours besoin de véhicules pour déplacer les marchandises.

Je ne pense pas que le ferroviaire, le fluvial ou même la bicyclette remplaceront le camion, il faut être réaliste. Cependant, je crois en la complémentarité des modes de transports. Il faut développer un peu plus le ferroviaire et le fluvial en complément de l'offre route.



Carcept Prev vous accompagne pour déployer le programme Transportez-Vous Bien au sein de votre entreprise.

LE PROGRAMME TRANSPORTEZ-VOUS BIEN C'est le programme de prévention santé auquel ont droit les salariés non cadres du Transport.

Le principe ? Plus les salariés prennent soin de leur santé, plus ils cumulent des points de solidarité qu'ils pourront convertir pour eux et leur famille en services d'accompagnement en cas de coup dur. Les actions de prévention sont financées par les Branches du Transport.

Vous souhaitez être accompagné(e) dans le déploiement de TVB ? Contactez votre correspondant Carcept Prev.

LES RENDEZ-VOUS DE PRÉVENTION

Des conférences et des ateliers animés par des professionnels de santé sur des thématiques répondant aux grands enjeux du transport. 6 thématiques :

- ▶ Prévention santé & Hygiène de vie
- ▶ Risques cardiovasculaires
- ▶ Nutrition
- ▶ Santé au travail
- ▶ Gestes & Postures
- ▶ Conduites addictives

Téléchargez le catalogue des RDV de prévention [ici](#)

LE KIT DE COMMUNICATION

Pour accompagner les salariés à découvrir le programme Transportez-Vous Bien, nous vous proposons des supports adaptés : affiches, catalogue des actions de prévention, notices explicatives et vidéos.

Téléchargez votre kit de communication [ici](#)



Site : tvb.carcept-prev.fr
Facebook : page Transportez-Vous Bien
Youtube : chaîne Carcept Prev



carcept prev
GROUPE KLESIA

Carcept Prévoyance, Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la sécurité sociale, dont le siège social est situé 4, rue Georges Picquart à Paris (17ème), enregistrée sous le numéro SIREN 348 855 388. Carcept Prévoyance, agissant sous la marque carcept prev, en qualité de gestionnaire du fonds dédié au haut degré de solidarité institué par l'article 14 de l'Accord-cadre pour un nouveau modèle de protection sociale des salariés relevant des professions des transports et des activités du déchet du 20 avril 2016.

L'OTRE, toujours plus engagé dans le programme EVE, est à votre disposition afin de vous accompagner dans vos démarches.

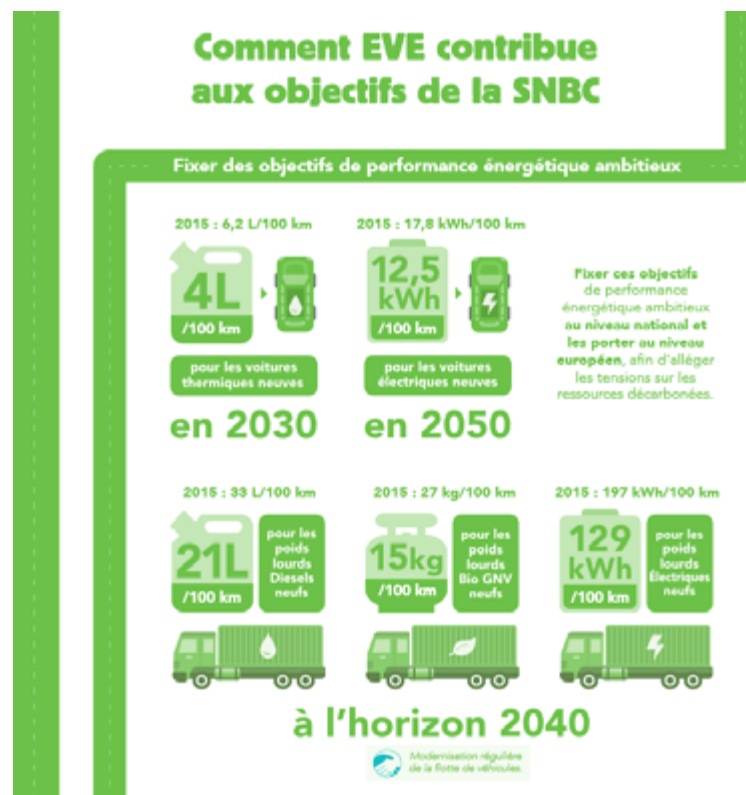
Dans un contexte général de lutte contre le changement climatique, la France a adopté la Stratégie Nationale Bas Carbone qui vise la neutralité carbone d'ici 2050. Maîtriser et réduire ses émissions de gaz à effet de serre devient un enjeu prioritaire pour les secteurs du transport et de logistique.



C'est dans ce but qu'a été créé le programme EVE (Engagements Volontaires pour l'Environnement) accompagnant les entreprises volontaires à agir sur l'impact énergétique et environnemental de leurs activités transport et logistique. Il fournit des solutions adaptées et complémentaires en faveur du développement durable grâce à 3 dispositifs d'accompagnement (FRET21, EVcom, Objectif CO2) et 1 plateforme d'échange de données environnementales pour le transport et la logistique.

Ainsi, plus de 1800 entreprises engagées dans le programme EVE, à ce jour, permettent via leurs actions de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

[Découvrez-les via cette infographie](#)



RECRUTEZ LES TALENTS DE DEMAIN

#apprentissage delareussite

contact@promotrans.fr
www.promotrans.fr

Groupe
promotrans

En région

Occitanie : une journée dédiée à la sécurité routière

L'OTRE Occitanie a organisé une journée de prévention à la sécurité routière le 28 avril dernier. Retour sur cet événement avec Mélanie Vézinet, secrétaire générale adjointe.

Pourriez-vous nous présenter cet événement ?

Le Plan d'Action à la Sécurité Routière est un dispositif départemental de la Haute-Garonne dans lequel s'inscrit le GTP31-OTRE Occitanie depuis plusieurs années déjà. Il a pour vocation, la sensibilisation des conducteurs routiers aux risques de la route, la prévention des addictions et la conduite à tenir en situation d'urgence.

Plusieurs organismes sont intervenus sur différents thèmes lors cette journée notamment Promotrans, la Fondation VINCI Autoroutes ou encore Prevaly. Pourquoi avoir fait ce choix ?

Promotrans est un partenaire historique de l'OTRE et un acteur régional important de la formation professionnelle des conducteurs routiers, aussi il nous a semblé tout à fait cohérent de les associer à cette démarche, à laquelle ils se sont inscrits naturellement.



©OTRE Occitanie

La prévention passe nécessairement par les acteurs de la santé et les professionnels de la prévention routière. A ce titre Prévaly, médecine du travail et la fondation VINCI Autoroutes en sont des acteurs majeurs incontournables dont les retours d'expériences et actions de prévention sont de véritables atouts pour la profession.

Vous faites un travail permanent de sensibilisation à la sécurité routière, pourquoi est-ce important pour la profession ?

Le risque routier est un fait, il concerne tous les usagers de la route, mais à plus grande échelle sous l'angle de la profession, sa prévention devient un enjeu de taille dont les organisations patronales doivent également se saisir.



©OTRE Occitanie

Les Transports Goëvia : entre transition numérique et énergétique

Benjamin Gonzalez, Président des Transports Goëvia, prend la parole et nous raconte comment l'entreprise limite son empreinte carbone et accélère sa transition numérique via sa boutique e-commerce de réservation de transports.

Pourriez-vous nous présenter votre entreprise ?

Goëvia est une PME familiale à dimension industrielle. Situés à Vayres près de Bordeaux (33), mais aussi à Tonnay-Charente (17) et Cestas (33), nous assurons l'expédition de marchandises (palettes et longueurs) pour les professionnels ! Goëvia fait partie du réseau de transporteurs Evolutrans, ce qui nous permet de livrer la marchandise sur toute la France en 24h/48h, mais aussi de desservir l'Europe continentale.

Vous êtes activement engagés dans la transition énergétique. Pourriez-vous nous en dire plus ?

C'est en premier lieu sur une flotte récente et moderne que l'entreprise mise pour réduire ses émissions de CO2. Goëvia renouvelle son parc de véhicules tous les 5 ans et compte 100% de motorisations Hybride ou Euro 6. Nouveauté pour 2021, Goëvia va compléter son parc de 8 nouveaux véhicules alimentés par une énergie renouvelable différente : l'huile de colza. Ce carburant B100 (100% colza) bénéficie d'un bilan carbone très positif. Par rapport au gazole fossile, il permet de réduire jusqu'à 80% les émissions de particules fines. C'est donc un carburant totalement compatible avec notre volonté d'agir de manière responsable et d'acquérir des véhicules de plus en plus propres.



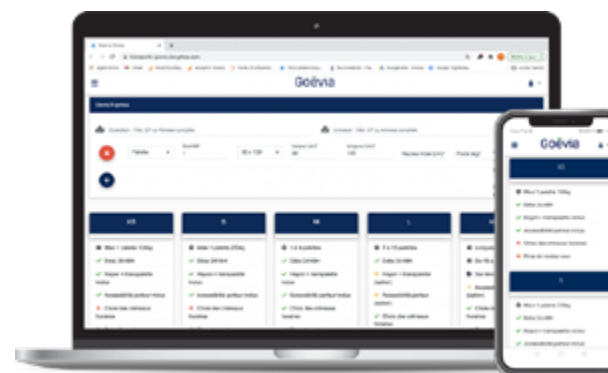
Benjamin Gonzalez, Président des Transports Goëvia ©Goëvia

La digitalisation est en effet au coeur de notre stratégie !

Vous avez repris les commandes de l'entreprise familiale et misez désormais sur la digitalisation, pourquoi ?

Depuis un an, nos clients peuvent réserver leurs transports en ligne [via notre site e-commerce Goëvia Online](#). Le principe est simple : ils indiquent le poids, les dimensions et la destination de leurs marchandises. En quelques clics ils commandent un transport et ont accès à tous leurs documents (suivi, factures, etc).

Nos clients peuvent également payer en ligne, ce qui réduit considérablement le délai de paiement, connu pour être parfois un peu long chez les transporteurs. Nous sommes convaincus que le e-commerce répond aux besoins de nos clients de plus en plus tournés vers le digital et espérons développer la solution à leurs côtés, grâce à notre partenaire Bary, l'application des transporteurs !



En entreprise

Les Transports Boucheix investissent dans une station au gaz à Clermont Ferrand



la distribution dans l'agglomération clermontoise et un tracteur qui fait la navette pour le compte de Michelin.

Pourquoi avoir fait le choix d'investir dans des poids-lourds GNV ?

Avec la transition énergétique, je suis conscient qu'il faut évoluer et utiliser des énergies propres pour nos moteurs. Aujourd'hui, le gaz me paraît être le plus accessible en termes d'autonomie (pour le porteur 400 km d'autonomie en ville et le tracteur 500 km en longue distance) et de recharge des véhicules. Le prix du gaz en lui-même est plutôt plus faible comparé à un carburant « classique » en revanche le véhicule à l'achat est 20% plus cher qu'un véhicule au gazole par exemple.

C'est donc surtout dans l'investissement qu'il y a un gros écart mais également dans la partie entretien du véhicule. Pour l'instant, il n'est pas envisageable de passer complètement au gaz car ces véhicules ne nous permettent pas suffisamment d'autonomie pour faire de la longue distance. Par ailleurs, je suis tout à fait attentif sur le sujet pour investir dans d'autres véhicules au gaz dans les années à venir, cela va dépendre de son évolution.

Le groupe Armoric Holding, un groupe industriel breton en pleine expansion

Thomas Vallée, directeur commercial du [Groupe Armoric Holding](#) et Philippe Nicolas, Directeur Général de la [carrosserie GUITTON](#) nous présentent ce groupe aux multiples activités.

Le groupe Armoric Holding est spécialisé dans la transformation des métaux à haute valeur ajoutée. Il est structuré en 4 divisions : Carrosserie industrielle, Tôlerie Mécanique, Automobile, Sécurité anti-incendie.



©Armoric Holding

Dans cet article, nous allons mettre l'accent sur les entreprises Carrosserie Guitton qui est adhérente de l'OTRE spécialisée dans le transport d'animaux vivants et Essonne Sécurité, adhérente d'USP Valeurs, spécialisée dans le transport de matières sensibles que ce soit au niveau civil et militaire, nucléaires ou radioactives pour les véhicules blindés notamment.

Essonne Sécurité se développe sur le marché des véhicules blindés civils

Créée en 2009, Essonne Sécurité, leader européen dans son activité, développe depuis maintenant 6 ans la partie civile en pénétrant le marché du transport de fond et de valeurs. Toujours tournée vers l'avenir, notre structure recherche des solutions balistiques et de composites pour alléger les véhicules. La problématique à venir pour nos clients est la transition énergétique, nous recherchons une énergie alternative qui pourrait répondre aux spécificités d'un véhicule blindé. Par exemple, nous nous sommes intéressés à l'hydrogène mais cela peut présenter des limites car le véhicule pourrait être menacé balistiquement et provoquer une explosion.

Nous faisons un grand travail de recherches pour pallier et répondre à ses problématiques dans les années à venir.

La carrosserie Guitton innove en proposant un transport d'animaux vivants en air filtré climatisé.

Leader français des transports d'animaux vivants avec une solide réputation de robustesse, la Carrosserie Guitton propose des véhicules pouvant aller jusqu'à 30 ans d'utilisation. Diverses options innovantes sont mises à disposition pour nos clients et notamment pour le Transport d'animaux vivants destiné à la génétique. Depuis quelques années, cette activité se développe fortement, ainsi les éleveurs, les transporteurs et coopératives nous ont sollicité pour résoudre cette problématique de cheminement entre deux zones d'exploitations protégées. Ces animaux destinés à la génétique et la reproduction doivent être transportés dans de bonnes conditions dans le respect du bien être animal et pour éviter les bactéries et virus, nous avons donc développé des véhicules à air filtré.



©Armoric Holding

La quasi-totalité des véhicules français à air filtré sont d'origine Guitton

La carrosserie Guitton permet, dans ses remorques, la continuité de la filtration d'air et la protection contre les bactéries par plusieurs principes : système de surpression du véhicule ; filtration complète de l'air ; chauffage ; climatisation et brumisation ventilée comprenant un produit désinfectant.

Ils nous accompagnent

Transition énergétique

GRDF

GAZ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE



[GRDF](#), partenaire de l'OTRE propose un outil pour calculer et comparer les émissions de CO2 de plusieurs carburants (Diesel, GNV / BioGNV, Électrique). Cet outil calcule les émissions de CO2 à chaque étape du cycle de vie du véhicule en fonction du carburant consommé. Les résultats sont détaillés pour chacune des énergies et dans chaque étape : production, utilisation, recyclage du véhicule. François Dedieu, expert GNV, a accepté de nous le présenter en vidéo.

Elodie Dupray, Responsable Grands Comptes GNV, va quant à elle nous préciser ce qu'apporte GRDF aux adhérents de l'OTRE, dans le cadre de la transition énergétique.



sur son site internet

[Cliquez](#)

LE 100% ÉLECTRIQUE POUR TOUS LES MÉTIERS



GENERATION
Z.E.

Notre nouvelle gamme de véhicules 100% électriques répond à tous les besoins des professionnels intervenant en milieu urbain. Nos véhicules sont adaptés aux zones à faibles émissions. Ils sont adaptés à tous les métiers et vous accompagneront jusqu'au dernier kilomètre.



reault-trucks.fr



Réduire le coût de l'énergie avec Energie France

Energie France, leader français du courtage en énergie, accompagne les professionnels dans la renégociation de leurs contrats de gaz et d'électricité. Présentation avec Yann Clément, Directeur des Opérations.

Energies France est le leader du courtage en énergie en France, pourriez-vous nous présenter votre entreprise ?

Notre entreprise est une filiale du Global Procurement Group. Notre présence est internationale : nous avons des bureaux à Malte, aux Etats-Unis, en France, au Royaume-Uni et également en Inde où se trouve notre bureau d'études et R&D qui a notamment développé notre CRM (logiciel de gestion de la relation client) ainsi que les outils de gestion énergétique que nous proposons à nos clients grands comptes.

Nous n'avons cessé de nous développer à l'international, notamment avec le marché italien très prochainement.

Energie France est un cabinet spécialisé dans le courtage en énergie pour les professionnels. Nous conseillons nos clients de manière indépendante, trouvons des solutions adaptées à leurs besoins, aux meilleurs prix du marché pour un gain de temps considérable. Nous sommes aussi là pour les aider à mieux consommer leur énergie et à s'adapter aux nouvelles réglementations liées à la transition énergétique grâce à notre analyse approfondie.

Comment accompagnez-vous les entreprises à réduire leurs coûts énergétiques ?

Dans un premier temps, nos équipes de consultants s'occupent de faire le point et d'analyser la consommation énergétique du client. Nous établissons ensuite une stratégie avec un cahier des charges que

nous envoyons sous forme d'appel d'offres aux fournisseurs. Par la suite, un tableau comparatif comprenant les services et la tarification est proposé aux clients. Enfin, Energie France se charge de la souscription, le client ne se rend compte du changement que lorsqu'il reçoit sa première facture.

Avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie, les consommateurs se retrouvent avec un très large choix d'offres de gaz et d'électricité. Difficile de s'y retrouver. Passer par un courtier vous paraîtra-t-il indispensable à l'avenir ?

Le courtier en énergie, c'est LA personne à consulter quand on souhaite faire des économies en énergie. Selon moi, se faire accompagner par un courtier est indispensable : en France, de plus en plus de ménages et d'entreprises ont automatiquement recours à un courtier lorsqu'il s'agit d'immobilier, l'assurance, ou de travaux il faut faire de même pour l'énergie. En faisant appel à un courtier, on gagne du temps, de l'argent et une sécurité supplémentaire.



— FAITES DES ÉCONOMIES
Changez de contrat d'énergie !

100% GRATUIT **100% PRO** **100% EFFICACE**

APPELEZ-NOUS
01 86 90 74 61
www.energiesfrance.fr

ENERGIES FRANCE
RÉDUIRE LE COÛT DE L'ÉNERGIE






Une gamme Truckline spécifique :

- > Chimie
- > E.P.I
- > Outillage à main
- > Electroportatif et pneumatique
- > Visserie boulonnerie
- > Gestion des consommables

Un accès à 100.000 références :

- > Des conseils de professionnels
- > Un suivi personnalisé
- > Un webshop pour faciliter vos achats
- > Une application pour optimiser votre temps

Pour plus d'information, contactez votre interlocuteur Grands-Comptes : **GC@forch.fr** ou **07 71 55 37 62**

Suivez-nous sur :   



Directeur de publication : Alexis GIBERGUES

Rédactrice en chef : Samira BOUZAGHOU

Comité de rédaction : Laure DUBOIS, Jean-Marc RIVERA, Fabrice WACKENIER

Conception et mise en page : Samira BOUZAGHOU

Avec la participation de : Antonio Cardoso, Yann Clément, Nicolas Combemorel, François Dedieu, Pauline Demorat, Elodie Dupray, Benjamin Gonzalez, Philippe Nicolas, Thomas Vallée, Mélanie Vézinet et Yann Viguié.

Siège social :

Organisation des Transporteurs Routiers Européens
29, rue Robert Caumont - 33049 BORDEAUX CEDEX
43 bis route de Vaugirard - 92190 MEUDON
Téléphone : 01 53 62 83 40
Courriel : communication@otre-direction.org



Depuis plus de 15 ans nos équipes et nos solutions vous accompagnent au quotidien



Optimisez vos chargements ou trouvez le meilleur partenaire transport grâce à votre Bourse de Fret



Gagnez du temps dans la gestion de vos documents transport et respectez vos obligations légales.



Améliorez votre offre de services et donnez de la visibilité à vos clients grâce à la traçabilité mutualisée.



Positionnez votre flotte sur une carte et suivez le social de vos conducteurs avec Map&Truck.



Protégez votre fond de commerce et partagez de manière sécurisée vos données de géolocalisation avec vos clients.



Simplifiez « vous » la gestion et le partage des protocoles de sécurité.



Mutualisez la gestion de vos palettes en faisant un geste pour la planète.

H2P HOLDING
PREMIUM
PROFESSIONNEL

H3P